



**SELARL LE MAGUER-RINCAZAUX-EISENECKER-CHANET-GUENNEC**

**Avocats au Barreau de LORIENT**

**Centre d'Affaires « Le Pré aux Clercs »**

**2 Rue Abbé Laudrin - 56100 LORIENT**

**TEL. 02.97.84.15.15 - Ligne directe 02.97.84.19.35**

**Mail : [avocats@lexouestlorient.fr](mailto:avocats@lexouestlorient.fr)**

---

**A LA REQUETE DE :**

**LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU FAOUËT**, Société coopérative de crédit à capital variable, inscrite au RCS de LORIENT sous le numéro 309 646 362, dont le siège social est sis 2 Rue du Château, 56320 LE FAOUËT, agissant sur poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué **Maître Marine EISENECKER**, Avocat, représentant **la SELARL LE MAGUER-RINCAZAUX-EISENECKER-CHANET-GUENNEC**, avocats au barreau de LORIENT.

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**COMMUNE DE MESLAN (56320),**

Lieudit « La Métairie » :

Des immeubles consistant en :

**1/ Petit bâtiment à usage de débarras :**

- Construit en plaques de fibrociment
- Présence de menuiseries en PVC et aluminium
- Séjour débarras 1 : sol en carrelage, murs en placoplâtre, dalles isolantes au plafond, fenêtres en PVC double vitrage et présence d'une baie vitrée à vantaux coulissants, pas de chauffage, évier à bac avec mitigeur
- Salle d'eau débarras : sol en carrelage, fenêtre en PVC à double vitrage à verre dormant
- Chambre débarras 2 : sol en carrelage, murs en placoplâtre, fenêtre en PVC

**2/ Un poulailler** construit en préfabriqué, couvert en fibrociment, d'une superficie de 1.200 M2, environ, avec panneaux photovoltaïques, en couverture, plus un BATIMENT communiquant à usage de stockage de paille, présence d'un silo à grains

**3/ Bâtiment stockage paille :**

- Sol en dalle béton,
- Murs en plaques de fibrociment
- Bâtiment partiellement effondré dans un angle

- Présence d'un silo à grains

#### **4/ Bâtiment pour dindons :**

- Dalle en béton
- Présence de porte métallique donnant sur parvis bétonné,
- présence de panneaux photovoltaïques

#### **5/ un poulailler de 1200 m<sup>2</sup> :**

- construit en préfabriqué,
- couvert en fibrociment,
- dalle béton au sol,
- plusieurs portes en métal,
- silo à grains à proximité

#### **6/ Un TERRAIN,**

L'ensemble d'un seul tenant, figurant au cadastre remembré de ladite commune sous les relations suivantes :

- Section YK N° 25, pour une contenance de 25 a 69 ca,
- Section YK N° 27, pour une contenance de 02 a 64 ca,
- Section YK N° 28, pour une contenance de 52 a 86 ca,
- Section YK N° 29, pour une contenance de 00 a 90 ca

Soit une contenance totale de .....82 a 09 ca

**Le LUNDI 14 DECEMBRE 2026 à 14 HEURES**

**SUR LA MISE A PRIX DE :**  
**CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135.000,00 €)**

***Visites fixées au Lundi 16 novembre 2026 à 14h30.***

Devant Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LORIENT, tenant son audience au Palais de Justice de ladite ville, Centre d'Affaires La Découverte – 39 rue de la Villeneuve – Bâtiment Lizard – 56100 LORIENT.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de LORIENT, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser soit au Cabinet des Avocats susnommés, soit au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du Tribunal Judiciaire de LORIENT, où a été déposé le Cahier des Conditions de vente (RG 26/00892)

Documents et photos consultables sur le site : [Avoventes.fr](https://avoventes.fr) (accès gratuit)

**Pour Insertion légale**  
**Marine EISENECKER, avocat.**